

Cartographie des centres de
RESSOURCES TUNISIENS '21

Tunisie
& coopération internationale

Chapitre 1





CHAPITRE 1

TUNISIE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

La politique étrangère de la Tunisie repose sur des principes établis depuis son indépendance et renforcés par la Constitution de janvier 2014. Ces principes consacrent l'attachement de l'Etat tunisien au droit international et au respect de ses exigences, afin de garantir la paix en favorisant le dialogue, la négociation et les approches pacifiques de règlement des différends et des litiges.

La Tunisie a ainsi développé des relations internationales dans un contexte de respect mutuel et de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats, tout en soutenant des causes justes à travers le monde. Elle a ainsi proposé la création d'un Fonds international de solidarité visant à contribuer à la lutte contre la pauvreté dans les zones les plus déshéritées de la planète, qui a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies en 2002.

La coopération internationale est considérée par la Tunisie comme l'un des piliers de sa politique étrangère, basée sur la solidarité interarabe et interafricaine et visant à promouvoir l'action commune et le rapprochement avec les Etats arabes et africains.

Dès ses premières années d'indépendance, la Tunisie s'est attachée à apporter son assistance technique aux pays du Sud et à mettre à leur disposition l'expérience qu'elle a pu acquérir dans de nombreux domaines. Elle a notamment envoyé des enseignants tunisiens dans les autres pays du Maghreb, à une époque où elle avait pourtant besoin de tout son potentiel humain pour son propre développement.

La Tunisie a également soutenu les pays victimes de catastrophes naturelles et sanitaires, telles que le séisme de Sichuan en Chine en 1985 et l'épidémie de Covid-19 en Italie en 2020.

La politique étrangère de la Tunisie repose aussi sur la consolidation et le développement des relations de partenariat avec l'Union européenne, son partenaire historique et stratégique, dans le cadre d'un processus euro-méditerranéen plus large, pour renforcer le partenariat et la solidarité entre les pays des rives nord et sud de la Méditerranée.

Le positionnement géopolitique de la Tunisie joue un rôle prépondérant dans son développement national, régional et international, ainsi que dans sa politique étrangère, notamment du fait de sa position centrale en Méditerranée et des accords préférentiels multiples qu'elle a établis avec de nombreux pays partenaires.

Le pays bénéficie aussi d'atouts qui le placent en tête de nombreux pays émergents, principalement ses compétences et sa large gamme de produits et de services à l'export. Il détient également des avantages comparatifs dans des secteurs prioritaires tels que l'agriculture, la santé, l'éducation, l'énergie, les infrastructures et les nouvelles technologies. Enfin, il dispose d'un gisement prisé d'expertises et de compétences, qui lui permettent de s'ouvrir à d'autres horizons, notamment aux pays du Sud. Ces atouts ont permis de construire une dynamique nouvelle et ambitieuse de la politique étrangère tunisienne et une

diplomatie économique active. Ils se sont concrétisés par une amélioration et un élargissement significatif de la coopération par le nombre des pays bénéficiaires et la diversification des formes d'intervention.

1. Tunisie et coopération Sud-Sud

La Tunisie est l'un des premiers pays du Sud à avoir développé une politique de coopération Sud-Sud. Son expérience dans différents domaines du développement et son engagement envers les pays du Sud, lui ont permis d'être considérée comme un pays pivot pour la promotion de la coopération Sud-Sud. Elle est ainsi devenue une plateforme d'échanges de connaissances et de ressources dans divers domaines et a conclu des accords et conventions avec plusieurs pays du Sud, dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale.

La Tunisie a réussi à tisser un réseau de partenaires stratégiques à l'échelle régionale et internationale, qui inclut notamment la BID, considérée comme un partenaire privilégié pour la réalisation de projets de développement. Elle a également créé l'Agence tunisienne de coopération technique (ATCT), une structure gouvernementale chargée de l'exécution de sa politique en matière de coopération technique.

2. L'ATCT au service de la coopération internationale de la Tunisie

La création de l'ATCT, en 1972, a représenté un changement qualitatif pour la politique tunisienne de coopération internationale. L'agence a pour mission

l'exécution de la politique de l'Etat en matière de coopération technique. Elle a débuté son activité par la mise à disposition de compétences tunisiennes au profit de divers pays, notamment arabes et africains, dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale.

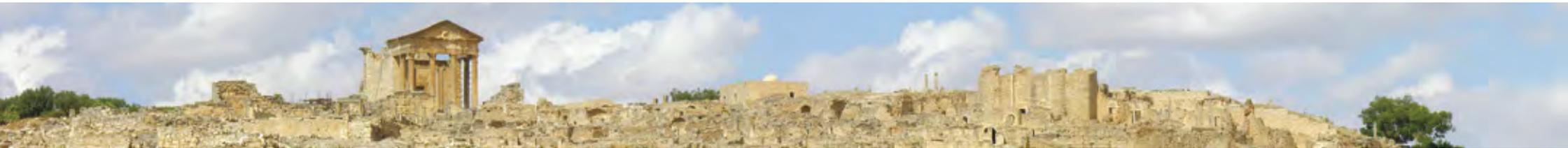
L'ATCT a également mené des programmes et projets de développement dans le cadre de la coopération bilatérale et triangulaire, en partenariat avec les bailleurs de fonds internationaux. L'ATCT dispose par ailleurs de 7 représentations à l'étranger, supervisées par des conseillers de coopération technique répartis dans les pays suivants : Arabie saoudite (Riyad et Djeddah), Koweït, Oman, Emirats arabes unis, Qatar (avec couverture du Bahreïn), Mauritanie (avec couverture des pays d'Afrique de l'Ouest).

Les principaux domaines d'expertise et champs d'activité de l'ATCT sont :

- ▶ Le placement des compétences tunisiennes auprès d'institutions étrangères publiques et privées, régionales et internationales ou d'organismes étrangers implantés en Tunisie.
- ▶ L'élaboration, la réalisation et la gestion des programmes de renforcement des capacités au profit des pays africains et arabes, selon un mécanisme de coopération Sud-Sud ou triangulaire.

2.1. Le placement des compétences tunisiennes

A ses débuts, la coopération Sud-Sud et triangulaire n'a concerné que les pays du Maghreb. Puis, entre les



années 70 et 80, elle s'est progressivement étendue aux pays du Sud du Sahara, avec le soutien du Fonds arabe d'assistance technique aux pays africains et arabes (FAAT). Ce Fonds a alors assuré la prise en charge des salaires des enseignants tunisiens travaillant en République des Comores, à Djibouti, au Niger et au Rwanda, et des juges et experts tunisiens affectés dans d'autres pays africains.

A partir du début des années 80, la coopération technique a connu une forte expansion territoriale et touché les pays du Golfe (Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Qatar, Oman, Koweït), pour répondre à leurs besoins en compétences, surtout dans les secteurs de la santé et de l'enseignement.

Puis, la coopération technique tunisienne n'a pas cessé d'évoluer : la première décennie du 21^{ème} siècle a été marquée par une ouverture géographique sur de nouvelles zones d'intervention telles que l'Afrique du Sud, l'Italie, l'Allemagne, le Canada, l'Autriche et la Belgique, qui sont devenues demandeuses de professionnels tunisiens opérant dans les secteurs de la santé, de l'ingénierie, des nouvelles technologies et de la formation professionnelle.

L'ATCT compte poursuivre cette évolution, en maintenant ses relations de coopération avec les pays arabes et en renforçant son positionnement dans de nouvelles zones telles que l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Nord.

2.2. La réalisation des programmes de coopération Sud-Sud et triangulaire

La Tunisie est l'un des premiers pays du Sud à avoir développé une politique de coopération Sud-Sud et ce, dès son indépendance. Elle a tiré sa réussite de ses propres expériences et des avantages comparatifs acquis dans différents domaines clés du développement économique durable, notamment la santé de base, l'environnement, l'agriculture et la pêche, la formation professionnelle, l'industrie, les nouvelles technologies et l'enseignement.

L'ATCT est l'acteur principal de mise en œuvre des programmes et projets de renforcement des capacités réalisés par la Tunisie au profit des pays arabes et africains selon les mécanismes de coopération Sud-Sud et triangulaire. L'agence représente également la Tunisie dans les différentes manifestations régionales et internationales visant la promotion de la coopération Sud-Sud telles que les conférences de haut niveau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (la conférence de 1978 - BAPA- et la conférence de 2019 - BAPA+40-) et les rencontres organisées par la BID, le bureau des Nations unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC), la Banque mondiale, etc.

L'agence est aussi membre fondateur du Réseau des acteurs francophones pour la coopération Sud-Sud (RAFSUD), lancé en 2018 avec l'appui de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Ce réseau a

été pensé comme une plateforme dynamique à même d'opérer des synergies et de permettre l'échange d'expériences et d'informations entre les pays du Sud.

Les projets et programmes de coopération réalisés par l'ATCT peuvent prendre les formes suivantes :

- ▶ L'organisation de sessions de formation au profit des professionnels arabes et africains dans différents domaines, réalisées par des compétences individuelles et institutionnelles tunisiennes ;
- ▶ L'envoi d'experts et de consultants tunisiens pour mener des missions d'assistance technique au profit des pays arabes et africains ;
- ▶ La réalisation de projets d'assistance technique intégrés comportant des sessions de formation, des voyages d'études et l'envoi d'experts.

Depuis sa création, l'ATCT a réalisé plus que 100 projets d'assistance technique intégrés. Elle a formé plus de 5 000 cadres africains et arabes dans différents domaines et missionné environ 2 000 experts et consultants sur le terrain.

Ces projets ont produit des résultats remarquables, notamment ceux qui ont été réalisés dans le cadre de la CSST. Par exemple :

Un projet visant l'amélioration de l'accès aux services de santé de la reproduction dans le district de Kollo, au Niger, soutenu financièrement par la France. Ce projet reposait sur la mise en œuvre d'un modèle éprouvé de cliniques ambulantes et d'éducation personnalisée adaptée à différents groupes cibles, tout en associant les leaders de la communauté. Il a ensuite été reproduit dans plusieurs pays arabes avec l'assistance technique d'experts tunisiens, ce qui a valu à la Tunisie le Prix des Nations unies de la Coopération Sud-Sud, en 2008 ;

Un exercice d'évaluation de programmation des capacités et des besoins en matière de développement humain durable avec la participation de 13 pays africains et le soutien du Groupe spécial de la CTPD (coopération technique entre pays en développement), qui a permis la collecte d'informations sur les besoins des pays participants et l'identification d'opportunités de coopération ;

Un programme de coopération Sud-Sud dans le domaine de l'édition (CAFED), réalisé par l'ATCT et l'OIF, au profit des pays africains francophones entre 1989 et 2015. Le CAFED a organisé plus de 67 activités (sessions de perfectionnement, séminaires d'échanges...) au profit de plus de 1 000 participants issus de 33 pays francophones. Ces sessions étaient dédiées à la formation aux



métiers du livre et de l'édition et ont permis aux bénéficiaires de professionnaliser leur savoir-faire et d'échanger leurs expériences concernant la chaîne du livre ;

Des programmes quinquennaux et triennaux avec l'Agence Japonaise de coopération internationale (JICA) dans les domaines des finances publiques, du tourisme, de la santé, de la pêche, de l'environnement et de la gestion de l'eau, au profit de 800 cadres, ingénieurs et techniciens africains et arabes, principalement francophones ;

Un projet de mise en place d'une Banque de solidarité au Mali avec l'appui financier de Lux-Development ;

Un projet de mise à niveau de l'École de formation des métiers du tourisme à Djibouti ;

La création de centres de formation professionnelle en Mauritanie, financés par la Banque mondiale ;

Un projet de mise à niveau de l'imprimerie nationale de Djibouti financé par l'OPEP ;

Un projet de mise en place d'un organisme de commercialisation et de promotion des exportations de produits agricoles au Niger, avec l'appui financier du Canada.

Depuis 2015, l'ATCT a également adhéré au nouveau mécanisme dénommé "Reverse Linkage", lancé par la BID pour la mise en œuvre de projets de coopération Sud-Sud. Elle a ainsi lancé plusieurs initiatives :

► Un projet de développement des capacités du ministère de l'Éducation du Tchad, dans le domaine de l'enseignement de la langue Arabe en 2017, pour une durée de 3 ans.

► Un projet de paiement par téléphonie mobile en Mauritanie.

► Un projet d'amélioration des chaînes de valeur de l'export des produits agricoles au profit de la Guinée.

D'autre part, dans le cadre d'un programme de coopération entre l'ATCT, la BID et l'ONG tunisienne Nadi Al Bassar, 61 campagnes de lutte contre les cécités curables ont été menées par 361 ophtalmologues et techniciens supérieurs de la santé tunisienne, notamment au Burkina-Faso, Comores, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad. Au cours de ces campagnes, 21 266 opérations chirurgicales de la cataracte, 30 712 consultations et 7 sessions de formation ont été réalisées.

Outre les programmes, projets, sessions de formation et voyages d'études dans divers domaines réalisés au profit de cadres africains et arabes, l'ATCT a intégré, en 2016, l'initiative lancée par l'UNOSSC avec la collaboration du Fonds international de développement agricole (FIDA) et de la BID. Cette initiative concerne l'exécution du programme de coopération Sud-Sud et triangulaire entre des pays du Maghreb, du Proche-Orient, d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, pour faire face aux défis du développement agricole, de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales.

L'ATCT assure également la coordination et la gestion de projets de recherche, de mise à niveau et de renforcement des compétences tunisiennes. Ces réalisations sont possibles grâce à des financements de différents pays donateurs et bailleurs de fonds, tels que l'Union européenne, le Canada et l'Italie, ou via des accords de partenariat avec le secteur privé, le milieu universitaire et les institutions sectorielles.

Parmi ces projets, il y a lieu de citer :

► Le projet pilote de préservation du patrimoine de Nafta (Sud tunisien), réalisé par l'École nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis et avec l'appui financier de l'Italie ;

► Le projet de lutte contre la leishmaniose en Tunisie, réalisé par l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes avec le soutien financier du Centre de recherches pour le développement international (CRDI -Canada) ;

► Le Programme d'appui à l'Accord d'association entre la Tunisie et l'Union européenne, qui avait pour objectif la mise à niveau de l'administration tunisienne à travers le développement de ses capacités institutionnelles tant au niveau central qu'au niveau régional et au moyen de mécanismes et instruments comme le jumelage. Ce programme a couvert la période 2004-2015 et a appuyé divers secteurs dont les finances, la santé, les services, etc.